



Procès verbal de l'Assemblée Générale de VENDREDI-RANDO
du 9 JUIN 2023

L'Assemblée générale de Vendredi-Rando s'est tenue à Brières-les-Scellés le vendredi 9 juin 2023 : 34 présents, 13 représentés : 47 votants (sur 61 inscrits), soit une participation de 77 %. Le Président André Kempf, ouvre la séance à 11h45 en présence des membres du bureau, Mireille Rey, Michel Rousseau, Daniel Spenlé, Brigitte Tison, Philippe Tison.

Tous les documents nécessaires ont été envoyés par mail ou par courrier postal aux adhérents, en date du 4 avril 2023.

1) Adoption du PV de l'AG du 20 mai 2022

Oui : 47 ; non : 0 ; abstention : 0

Approuvé à l'unanimité.

2) Approbation du rapport d'activité 2022

Oui : 47 ; non : 0 ; abstention : 0

Approuvé à l'unanimité.

3) Approbation du rapport financier et approbation des comptes de l'exercice 2022

Oui : 47 ; non : 0 ; abstention : 0

Approuvé à l'unanimité.

4) Quitus au trésorier Michel Rousseau

Oui : 47 ; non : 0 ; abstention : 0 ; à l'unanimité.

5) Fixation du montant des cotisations 2023-2024

L'Assemblée Générale, après délibération, décide de ne plus adhérer à la FFRP et de souscrire un contrat RAQVAM MAIF. La cotisation à VR 2023-2024 est fixée à 21 euros sans distinction entre adhérents directs et adhérents venant d'un autre club.

Oui : 37 ; non : 6 ; abstention : 4

6) Vote du budget prévisionnel 2023 modifié

Suite au vote de la cotisation, le budget 2023 est modifié

Oui : 47 ; non : 0 ; abstention : 0

Adopté à l'unanimité.

7) Vote du budget prévisionnel 2024

Oui : 47 ; non : 0 ; abstention : 0

Adopté à l'unanimité.

8) Election de 6 membres du Conseil d'administration

Michel Rousseau reste élu jusqu'à la fin de son mandat.

Se présentent, ou se représentent à l'issue de leurs trois ans de mandat : Edith Bireaud, Patrick Cubel, André Kempf, Daniel Spenlé, Brigitte Tison, Philippe Tison. Un poste reste vacant.

Elus à l'unanimité

9) Questions diverses

Repas de Noël

Michel Rousseau propose d'organiser le repas de Noël au restaurant « le relais Cocatrix » à Etrechy. Il testera le restaurant.

Séjours

Pas de séjour programmé pour l'instant.

Un séjour sur la côte Atlantique est à l'étude pour septembre 2024

Procédure judiciaire contre Groupama Cautions

A été rejeté notre recours contre Groupama Cautions, assureur de l'association Escapia, mise en faillite en septembre 2020, pour le remboursement des acomptes versés (11 494 €) pour un séjour à Kerallic en mai 2020. VR est en outre condamnée à verser 300 € au titre des frais de justice.

Renouvellement des membres du bureau

André Kempf et Daniel Spenlé souhaitent vivement passer la main en ce qui concerne leurs responsabilités et tâches au sein du bureau. Ils accompagneront avec plaisir les nouveaux élus.

Le président, André Kempf, remercie les membres du bureau et les organisateurs de randonnées qui ont œuvré toute l'année ainsi que les adhérents d'anniversaire qui ont régalé l'assemblée aujourd'hui.

Fin de la séance à 12 h 45.

Le Président, André Kempf

La Secrétaire de séance, Brigitte Tison

